

**LES TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026 SONT LES SUIVANTS :**  
**GRILLES AVEC PRIX UNITAIRE (€ TTC) PAR COMMUNE**

**COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET :**

**TARIFS D'1 MEUBLE DE TOURISME SITUÉ SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET :**

Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>190 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appartement de 3,4 pièces	<b>210 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>250 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>280 €</b>
Au-delà de 7 chambres, Tarif de 20€ par chambre supplémentaire	<b>+ 20 €</b>
Tarif d'une contre-visite en cas de nécessité	<b>70 €</b>

**TARIFS DÉGRESSIFS DES CLASSEMENTS DE MEUBLES DE TOURISME SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET : PRIX UNITAIRE (€ TTC)**

Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>170 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appartement de 3, 4 pièces	<b>190 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>230 € Pour chaque appt et villa</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>260 € Pour chaque appt et villa</b>

## COMMUNES D'ANTIBES ET DE SAINT PAUL DE VENCE :

### TARIFS D'1 MEUBLE DE TOURISME SITUE SUR LES COMMUNES D'ANTIBES ET SAINT PAUL DE VENCE :

Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>210 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appartement de 3,4 pièces	<b>240 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>280 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>310 €</b>
Au-delà de 7 chambres, Tarif de 20€ par chambre supplémentaire	<b>+ 20 €</b>
Tarif d'une contre-visite en cas de nécessité	<b>70 €</b>

### TARIFS DEGRESSIFS DES CLASSEMENTS DE MEUBLES DE TOURISME SUR LES COMMUNES D'ANTIBES ET DE SAINT PAUL DE VENCE : PRIX UNITAIRE (€ TTC)

Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>190 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appartement de 3, 4 pièces	<b>220 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>260 € Pour chaque appt et villa</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>290 € Pour chaque appt et villa</b>

**COMMUNE DE GRASSE ET PAYS DE GRASSE (Communes de Pégomas - La roquette-sur-Siagne – Mouans-Sartoux – Auribeau-sur-Siagne – Peymenade- Le Tignet) :**

**TARIFS D'1 MEUBLE DE TOURISME SITUE SUR LES COMMUNES DE GRASSE ET PAYS DE GRASSE :**

Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>230 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appartement de 3,4 pièces	<b>260 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>300 €</b>
Tarif d'une visite de contrôle pour 1 meublé de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>330 €</b>
Au-delà de 7 chambres, Tarif de 20€ par chambre supplémentaire	<b>+ 20 €</b>
Tarif d'une contre-visite en cas de nécessité	<b>70 €</b>

**TARIFS DEGRESSIFS DES CLASSEMENTS DE MEUBLES DE TOURISME SUR LES COMMUNES SUR LES COMMUNES DE GRASSE ET PAYS DE GRASSE :**

Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : studio ou appartement 2 pièces	<b>210 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appartement de 3, 4 pièces	<b>240 € Pour chaque appartement</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : appt de 5 pièces et villa jusqu'à 4 chambres	<b>280 € Pour chaque appt et villa</b>
Tarif dégressif d'une visite de contrôle pour 2 meublés de tourisme : villa de 5 chambres à 7 chambres	<b>310 € Pour chaque villa</b>